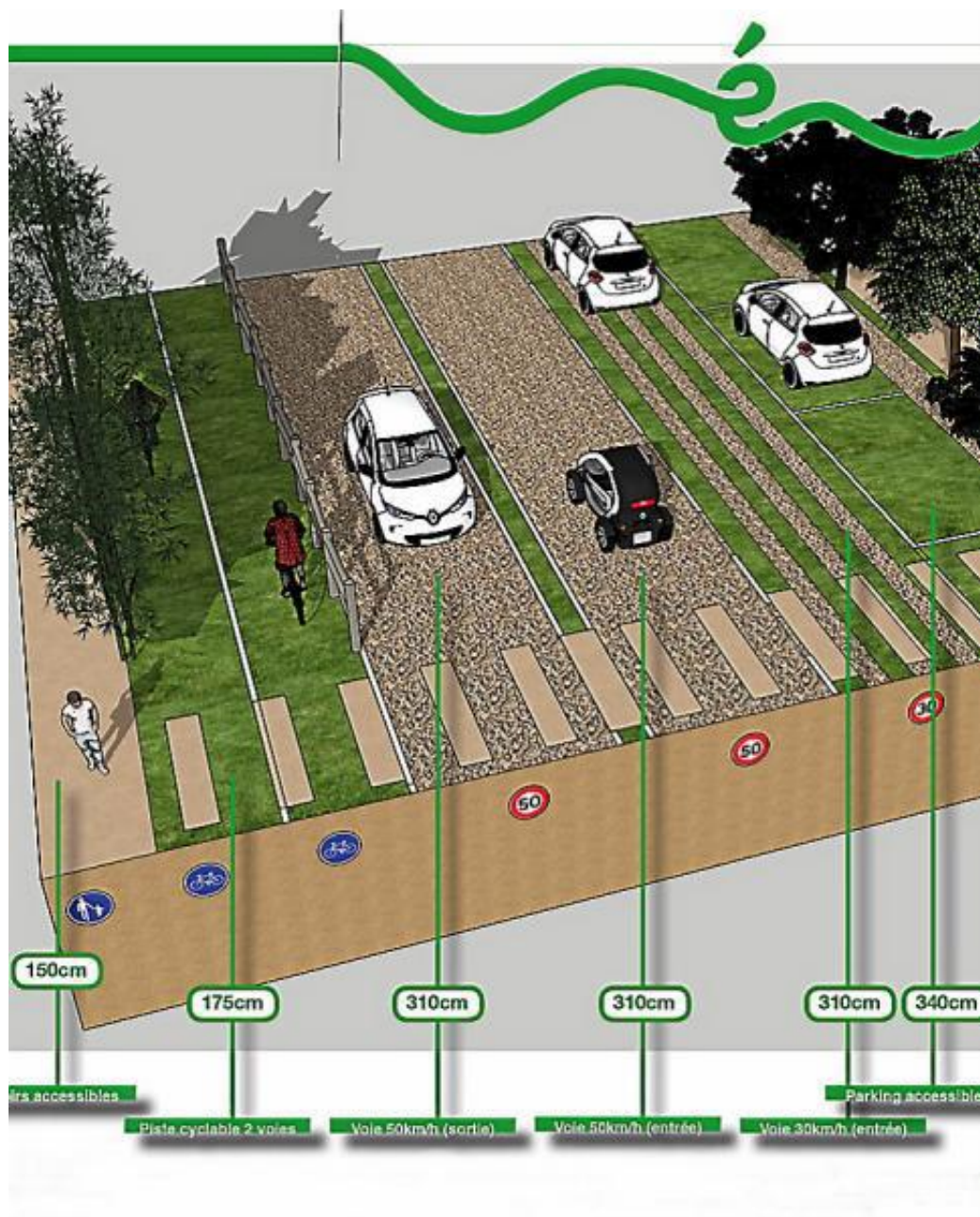


LOCALE

Végétalisation

L'avenue de Toulouse vue par le candidat Roumégas



Trottoirs, piste cyclable végétalisée, deux voies en béton désactivé réservées aux voitures et une voie mixte limitée à 30 km/h. Bref, du vert et des arbres qui sautent aux yeux. Car dans ces routes, présentées par son colistier Jean-François Daurès, architecte, Jean-Louis Roumégas prévoit une révision du plan de circulation. Notamment avec ce béton désactivé, à base de gravier de rivière,

et ces voies végétalisées résistant à 12 t à l'essieu. Le coût ? « 55 € du m², y compris la démolition et l'évacuation du béton, soit pas plus cher qu'un enrobé bitumeux », explique l'architecte. Pour la tête de liste, « si un tiers de la voirie est modifié, cela réglerait le problème des inondations », les eaux de pluie s'infiltreraient. Le candidat écologiste envisage aussi une autoroute à vélos, interdite aux voitures, sur l'avenue de la Liberté, depuis l'avenue de Toulouse jusqu'à la Chamberte.

Th. J.